



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Gabon

Question écrite n° 10800

Texte de la question

M Theo Vial-Massat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur l'arrestation arbitraire à Libreville, au Gabon, de M Antoine Meyo-Mendoutoune, membre du bureau exécutif du Mouvement de redressement national (Morena). Cet acte de repression confirme le refus de M Albert-Bernard-Omar Bongo d'instaurer, au Gabon, un régime démocratique. La France, qui ne peut rester insensible à la situation des droits de l'homme dans ce pays, doit vivement condamner la mesure qui frappe M Meyo-Mendoutoune et prendre toutes les dispositions nécessaires pour obtenir sa libération. Il lui demande s'il entend agir en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - Ainsi que l'indique l'honorable parlementaire, M Antoine Meyo-Mendoutoune, pilote long-courrier Air Gabon, a été placé en garde à vue le 21 février dernier par la direction générale de la documentation gabonaise. Il a été libéré quelques jours après. Il reste libre de ses mouvements et fait toujours partie de la compagnie Air Gabon.

Données clés

Auteur : [M. Vial-Massat Théo](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10800

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 1989, page 1316